LIEN SOCIAL
ENFANCE - JEUNESSE

CC DACM

Certificat complémentaire direction d'un accueil collectif de mineurs

105 heures PRÉSENTIEL | PRATIQUE + THÉORIQUE | FORMATION CONTINUE



MAJ- 04/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer les stagiaires à exercer les fonctions de dirction dans les séjourse de vacances, les accueils sans hébergement et les accueils de scoutisme ;
- Organiser et évaluer les activités d'un ACM (élaborer un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, conduire et évaluer une action d'animation, gérer et administrer les moyens mis à disposition, ...);
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM (accompagner l'équipe dans la conception et la mise en oeuvre des démarches pédagogiques, gérer les dynamiques de groupe, organiser le travail collectif, ...);
- Accueillir et assurer la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et des activités (organiser les dispositifs d'accueil, organiser les espaces et la vie quotidienne, accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets, ...).

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le CFA agricole du Gers est engagé dans une démarche d'accueil des personnes en situation de handicap (accessibilité, adaptation possible de la formation)

CALENDRIER	DURÉE	LIEU
18/12/2026 18/01/2027 au 22/01/2027 15/03/2027 au 19/03/2027 10/05/2027 et 11/05/2027 06/09/2027 au 07/09/2027	**105** heures — **4** semaines	420 route de Lavacant site de lavacant 32550 PAVIE

PRÉ-REQUIS

- Titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme : PSC, AFPS, PSE, SST ;
- Titulaire, ou en cours de formation, d'un BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS ;
- Justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de publics mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation.

TARIF DE LA FORMATION

- Tarif : **1500 €***
- Éligible au CPF

*non assujettie à la TVA

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

VALIDATION DE LA FORMATION

- Production d'un document écrit personnel support de l'entretien
- Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours d'un ACM.

TAUX DE SATISFACTION (%)

NC

SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Cadre réglementaire et posture de direction
Conception du projet pédagogique et conduite d'équipe
Gestion d'un ACM
Préparation à l'oral

DÉTAIL DU CONTENU DE FORMATION

- Les fonctions de direction
- Le cadre réglementaire des ACM
- Projet pédagogique et projet éducatif
- Réglementation spécifique à l'ACM
- Les membres de l'équipe éducative
- Gestion administrative et financière d'un ACM
- Organisation et suivi de la vie quotidienne d'un ACM
- La posture de directeur
- Les différents courants pédagogiques
- Plan alimentaire, gestion des menus
- Management
- Le recrutement

MÉTIERS VISÉS

Directeur d'un ACM dans des structures publiques ou privées, plus de 80 jours, plus de 80 mineurs.

RS : 5737 - **Date d'enregistrement :** 01-01-2022
Certificateur : Minitère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

CONTACTS

Jérémy PAU - Coordonateur
Cassandra FRIEDEL - Chargée de formation continue
Julie GOURDET - Chargée de développement
Laura MOLLER - Référente handicap

05 62 61 52 25

cfa.gers@educagri.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Occit'Agri formations
Pour des métiers de passion

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS AGRICOLES DU GERS
420 Route de Lavacant - 32550 PAVIE
05 62 61 52 25
cfa.gers@educagri.fr
www.epl.auch.educagri.fr